

Module 1 : Préparer et servir les repas
Code : (CRAN)

DIPLOME	Mention Complémentaire Aide à Domicile		DUREES
OBJECTIFS	Préparer et servir les repas au domicile de la personne		
DUREE			70 heures
PUBLIC VISE	Tout public en première formation ou titulaire d'un diplôme conformément à l'article 3 de l'arrêté du 10 septembre 2004 Salarié en formation continue		
PRE-REQUIS	Savoirs de base		
CONTENUS	Séquence 1 : Elaboration, réalisation et service des repas Code CRAN	Elaborer, réaliser et servir des repas équilibrés, conformes à un régime prescrit en tenant compte de l'âge, des goûts et des habitudes des personnes C41,C47, C21, C31 S31.1 : les produits alimentaires S31.2 : alimentation rationnelle S31.3 : techniques culinaires S42 : technologie des appareils ménagers (S421, S422, S423)	63 H
	Séquence 2 : Gestion des produits Code CRAN	Gérer les produits alimentaires Gérer les courses Utiliser des stocks disponibles Optimisation des produits alimentaires (restes) C32,C21,C31, C47 S331 : Achats S33. Gestion des stocks	7 H
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation diagnostique, évaluations formative et sommative à partir de situations professionnelles		
CERTIFICATION	Dans le cadre de l'unité 1 associée aux modules 2, 3 et 4		
Auteurs	Groupe de travail national		
Date de la version	Février 2010		

MAJ :

Module 2 : Entretien le cadre de vie
Code : (CRAN)

DIPLOME		Mention Complémentaire Aide à Domicile	DUREES
OBJECTIFS	Entretien le domicile de la personne		
DUREE			49 heures
PUBLIC VISE	Tout public en première formation ou titulaire d'un diplôme conformément à l'article 3 de l'arrêté du 10 septembre 2004 Salarié en formation continue		
PRE-REQUIS	Savoirs de base		
CONTENUS	Séquence 1 Entretien des surfaces, matériels et mobilier du domicile Code CRAN	Entretien les surfaces, matériels et mobilier du logement Choix des produits selon le support, les salissures et le mode d'action du produit Réalisation des techniques de dépoussiérage à sec et humide Réalisation de techniques de lavage de la vaisselle Réalisation des techniques de lavage des sols, vitres, surfaces diverses, objets usuels Réalisation des techniques de désinfection à chaud, à froid des biberons, matériel, surfaces et équipements Réalisation des techniques de protection des sols, du mobilier Maintenance de premier niveau du matériel utilisé et recenser des anomalies de fonctionnement C23, C31, C32, C42 S32.1 : Technologie des matériaux S32.2 : Technologies des produits à usage ménager S32.3 : Techniques d'entretien des locaux S33.3 : Gestion des stocks S41.4 Equipements généraux S42 Technologie des appareils ménagers (S424, S426)	42 H
	Séquence 2 Aménagement de l'espace de vie de la personne Code CRAN	Aménager l'espace de vie de la personne Facteurs d'hygiène, de confort et de sécurité Adaptation du logement à la situation de la personne C43 S 411 Etude des logements S412 Adaptation de l'agencement S413 Facteurs d'hygiène et de confort du logement S415 Sécurité dans le logement	5 H

MAJ :

	Séquence 3 Entretien des plantes et prise en charge des animaux Code CRAN	Entretien des plantes Participation à l'alimentation et l'hygiène des animaux C42 S32.5 : Entretien des plantes, alimentation et hygiène des animaux	2H
MODALITES D'EVALUATION		Evaluation diagnostique, évaluations formative et sommative à partir de situations professionnelles	
CERTIFICATION		Dans le cadre de l'unité 1 associée aux modules 1, 3 et 4	
Auteurs		Groupe de travail national	
Date de la version		Février 2010	

Module 3 : Entretenir le linge et les vêtements
Code : (CRAN)

DIPLOME		Mention Complémentaire Aide à Domicile	DUREES
OBJECTIFS	Entretenir le linge et les vêtements de la personne à domicile		
DUREE			35 heures
PUBLIC VISE	Tout public en première formation ou titulaire d'un diplôme conformément à l'article 3 de l'arrêté du 10 septembre 2004 Salarié en formation continue		
PRE-REQUIS	Savoirs de base		
CONTENUS	Séquence 1 Entretien du linge Code CRAN	Trier , laver, détacher et repasser le linge et les vêtements Tri du linge et des vêtements en vue de leur entretien Lavage mécanique et séchage du linge et des vêtements Lavage manuel et séchage des vêtements Détachage du linge et des vêtements Repassage et rangement du linge plat Repassage et rangement des vêtements C23, C31, C42 S32.1 : Technologie des matériaux S32.2 : Technologies des produits à usage ménager S32.4 : Techniques d'entretien des matériaux souples S42.5 : Appareils de remise en état du linge et des	28 H
	Séquence 2 Réfection et adaptation du linge Code CRAN	Réaliser des réfections et des adaptations simples de linge ou de vêtements à la main ou à la machine Utilisation rationnelle du matériel pour effectuer des réfections et des adaptations à la main ou à la machine Utilisation rationnelle de la machine à coudre C23, C31, C42 S32.4 : Techniques d'entretien des matériaux souples S42.5 : Appareils de remise en état du linge et des vêtements	7 H
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation diagnostique, évaluations formative et sommative à partir de situations professionnelles Dans le cadre de l'unité 1 associée aux modules 1, 2 et 4 Groupe de travail national Février 2010		
CERTIFICATION			
Auteurs			
Date de la version			

MAJ :

**Module 4 : Participer à la gestion
 et organiser son intervention
 Code : (CRAN)**

DIPLOME		Mention Complémentaire Aide à Domicile	DUREES
OBJECTIFS	Participer à la gestion et l'organisation familiale Organiser son intervention		
DUREE			35 heures
PUBLIC VISE	Tout public en première formation ou titulaire d'un diplôme conformément à l'article 3 de l'arrêté du 10 septembre 2004 Salarié en formation continue		
PRE-REQUIS	Savoirs de base		
CONTENUS	Séquence 1 Gestion du budget Code CRAN	Gérer un budget Livre de compte Gestion d'une somme allouée Budget prévisionnel C31, C32, C33 S33.1 : Achats S33.2 : Gestion de budget	14 H
	Séquence 2 Gestion des documents administratifs familiaux Code CRAN	Classer et gérer des documents administratifs Classer des papiers administratifs et veiller au respect des échéances administratives Renseigner des documents administratifs courants Indiquer les règles à respecter lors des modes de paiement Formulation d'une demande de renseignement adaptée C34 S33.3 : Gestion des stocks S33.4 : Gestion administrative	14 H
	Séquence 3 Organiser les activités pour une intervention à domicile Code CRAN	Organiser son intervention compte tenu du contexte donné Planifier les différentes activités sur la durée fixée Etablir un mode opératoire pour une tâche donnée C31	7H
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation diagnostique, évaluations formative et sommative à partir de situations professionnelles		
CERTIFICATION	Dans le cadre de l'unité 1 associée aux modules 1, 2 et 3		
Auteurs	Groupe de travail national		
Date de la version	Février 2010		

MAJ :

Module 5 : Participer aux soins d'hygiène et de confort
Code : (CRAN)

<u>DIPLOME</u>	Mention Complémentaire Aide à Domicile		DUREES
OBJECTIFS	Participer aux soins d'hygiène et de confort des personnes lors des interventions à domicile		
DUREE			114 heures
PUBLIC VISE	Tout public en première formation, ou titulaire d'un diplôme conformément à l'article 3 de l'arrêté du 10 septembre 2004 Salarié en formation continue		
PRE-REQUIS	Module 9		
CONTENUS	<p>Séquence 1</p> <p>Techniques de soins d'hygiène corporelle, de confort, d'aide aux activités motrices et aux déplacements d'une personne âgée</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort, l'aide aux activités motrices et aux déplacements d'une personne âgée, afin de satisfaire ses divers besoins en s'adaptant à la personne, aux ressources et aux contraintes du domicile dans la limite des compétences</p> <p>Lavage des mains Réfection d'un lit occupé ou inoccupé Aide à l'habillage, au déshabillage Soins complémentaires à la toilette Toilette complète Confort au lit et au fauteuil</p> <p>C21, C23, C45, C47</p> <p>S11.1 : Cadre démographique et socio-économique S11.3 : La personne âgée S34.1 : Produits, matériels et accessoires S34.2 : Techniques de soins d'hygiène S34.3 : Techniques de confort S34.4 : Techniques d'aide aux activités motrices S34.5 : Techniques de prévention et de sécurité S35.4 : Exercices physiques</p>	51 H
	<p>Séquence 2</p> <p>Techniques de soins d'hygiène corporelle, de confort, d'aide aux activités motrices et aux déplacements d'une personne en situation de handicap</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort, l'aide aux activités motrices et aux déplacements d'une personne en situation de handicap, afin de satisfaire ses divers besoins en s'adaptant à la personne, aux ressources et aux contraintes du domicile dans la limite des compétences</p> <p>Soins d'hygiène corporelle Capiluve au lavabo et au lit Pédiluve au fauteuil et au lit</p> <p>C21, C23, C45, C47</p> <p>S11.4 : Les personnes handicapées S34.1 : Produits, matériels et accessoires S34.2 : Techniques de soins d'hygiène S34.3 : Techniques de confort</p>	35 H

MAJ :

	<p>Séquence 3</p> <p>Techniques de soins d'hygiène corporelle et de confort de l'enfant</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort de l'enfant en s'adaptant aux ressources et aux contraintes du domicile dans la limite des compétences</p> <p>Change de l'enfant Soins du visage Bain de l'enfant</p> <p>C21, C23, C45, C47</p> <p>S11.2 : L'enfant S34.1 : Produits, matériels et accessoires S34.2 : Techniques de soins d'hygiène</p>	28 H
MODALITES D'EVALUATION		Evaluation diagnostique, évaluations formative et sommative à partir de situations professionnelles	
CERTIFICATION		Dans le cadre de l'unité 2 associée aux modules 6, 7 et 8	
Auteurs		Groupe de travail national	
Date de la version		Février 2010	

Module 6 : Prévenir les risques liés aux activités physiques dans le domaine sanitaire et social
Code : (CRAN)

<u>DIPLOME</u>	Mention Complémentaire Aide à Domicile		DUREES
OBJECTIFS	<p>Mettre en œuvre des techniques de manutention liées aux tâches ménagères, à l'accompagnement à la marche et au transfert des personnes.</p> <p>Mettre en œuvre des exercices physiques destinés à renforcer la musculature et éviter la fatigue musculaire</p>		
DUREE			28 heures
PUBLIC VISE	<p>Tout public en première formation, ou titulaire d'un diplôme conformément à l'article 3 de l'arrêté du 10 septembre 2004</p> <p>Salarié en formation continue</p> <p>Tout professionnel de la filière souhaitant adopter une attitude de prévention face aux troubles musculo- squelettiques</p>		
PRE-REQUIS	Savoirs de base		
CONTENUS	<p>Séquence 1</p> <p>Prévention des risques liés aux activités physiques dans le secteur sanitaire et social</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Place de l'activité physique dans les situations de travail – éléments statistiques des accidents du travail et des maladies professionnelles</p> <p>Connaissance de la mécanique humaine</p> <p>Déterminants de l'activité physique dans une situation de travail et principes de base de la prévention</p> <p>Implantation et aménagement des postes de travail. Eléments d'ergonomie dans le secteur sanitaire et social</p> <p>Principes de base de l'utilisation de la mécanique humaine pour la manutention manuelle de charges et pour l'aide aux activités motrices des personnes. Techniques gestuelles</p> <p>C43, C 11, C22, C23, C45, C46</p> <p>S35 : Techniques de manutention et aide à la personne âgée à domicile</p>	28 H
MODALITES D'EVALUATION	<p>Evaluation diagnostique, évaluations formative et sommative à partir de situations professionnelles</p>		
CERTIFICATION	<p>Certificat P.R.A.P 2S.</p> <p>Dans le cadre de l'unité 2 associée aux modules 5, 7 et 8</p>		
Auteurs	Groupe de travail national		
Date de la version	Février 2010		

MAJ :

Module 7 : Assurer les premiers secours
Code : (CRAN)

<u>DIPLOME</u>	Mention Complémentaire Aide à Domicile		DUREES
OBJECTIFS	Assurer la protection immédiate, adaptée et permanente, de soi-même, de la victime et des autres personnes, des dangers et du sur-accident. Assurer la transmission de l'alerte au service d'urgence le plus adapté Réaliser immédiatement des gestes de secours d'urgence après avoir analysé la situation		
DUREE			14 heures
PUBLIC VISE	Tout public en première formation Salarié en formation continue Tout professionnel de la filière souhaitant valider une formation de secourisme		
PRE-REQUIS	Savoirs de base		
CONTENUS	Séquence 1 Code CRAN	Référentiel de formation de l'attestation de Prévention Secours civiques de niveau 1 (P.S.C.1) Ou Référentiel de formation au certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.) C46, C31 S34.5 : Techniques de prévention et de sécurité	14 H
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation diagnostique, évaluations formative et sommative à partir de situations professionnelles		
CERTIFICATION	Certificat Sauveteur Secourisme du Travail ou Attestation de formation à la Prévention et aux secours civiques niveau 1. Dans le cadre de l'unité 2 associée aux modules 5, 6 et 8		
Auteurs	Groupe de travail national		
Date de la version	Février 2010		

MAJ :

Module 8 : Participer à la réponse aux besoins des personnes en fonction des différents processus pathologiques
Code : (CRAN)

<u>DIPLOME</u>	Mention Complémentaire Aide à Domicile		DUREES
OBJECTIFS	Participer à la prise en charge d'une personne atteinte d'une pathologie spécifique		
DUREE			42 heures
PUBLIC VISE	Tout public en première formation, ou titulaire d'un diplôme conformément à l'article 3 de l'arrêté du 10 septembre 2004 Salarié en formation continue souhaitant approfondir sa connaissance des situations pathologiques.		
PRE-REQUIS	Modules 5 et 9		
CONTENUS	Séquence 1 Code CRAN	Participer à la prise en charge d'une personne atteinte d'une pathologie infectieuse ou parasitaire C11, C12, C13,C21,C22,C23 Tuberculose, Tétanos, SIDA, Parasitoses S21 : Méthodes et moyens d'investigation S22 : Méthodes et moyens de traitement S23 : Méthodes et moyens de prévention S24.1 Processus infectieux et parasitaire	12 heures
	Séquence 2 Code CRAN	Participer à la prise en charge d'une personne atteinte d'un pathologie tumorale C11, C12, C13,C21,C22,C23 S21 : Méthodes et moyens d'investigation S22 : Méthodes et moyens de traitement S24.2 Processus tumoral	2 heures
	Séquence 3 Code CRAN	Participer à la prise en charge d'une personne atteinte d'une pathologie traumatique (lésions de la peau, entorses luxation fractures – fractures – prévention des risques d'alitement prolongé) C11, C12, C13,C21,C22,C23 S21 : Méthodes et moyens d'investigation S22 : Méthodes et moyens de traitement S23 : Méthodes et moyens de prévention S24.1 Processus traumatiques	6 heures

MAJ :

	<p>Séquence 4</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Participer à la prise en charge d'une personne atteinte d'une maladie métabolique (diabète)</p> <p>C11, C12, C13,C21,C22,C23</p> <p>S21 : Méthodes et moyens d'investigation S22 : Méthodes et moyens de traitement S24.4 : Maladies métaboliques</p>	<p>2 heures</p>
	<p>Séquence 5</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Participer à la prise en charge d'une personne atteinte de maladies allergiques, congénitales et héréditaires</p> <p>C11, C12, C13,C21,C22,C23</p> <p>S21 : Méthodes et moyens d'investigation S22 : Méthodes et moyens de traitement S24.5 : Maladies allergiques S24.6 : Maladies héréditaires et congénitales</p>	<p>4 heures</p>
	<p>Séquence 6</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Participer à la prise en charge d'une personne atteinte d'une pathologie dégénérative (arthrose – athérosclérose – insuffisance rénale chronique – incontinence urinaire)</p> <p>C11, C12, C13,C21,C22,C23 S21 : Méthodes et moyens d'investigation S22 : Méthodes et moyens de traitement S23 : Méthodes et moyens de prévention S25 Autres processus invalidants</p>	<p>6 heures</p>
	<p>Séquence 7</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Participer à la prise en charge d'une personne atteinte d'une pathologie dégénérative du système nerveux (maladie d'Alzheimer, détérioration mentale, maladie de Parkinson, sclérose en plaques, dépression nerveuse, cataracte, surdité)</p> <p>C11, C12, C13,C21,C22,C23 S21 : Méthodes et moyens d'investigation S22 : Méthodes et moyens de traitement S23 : Méthodes et moyens de prévention S25 Autres processus invalidants</p>	<p>10 heures</p>
MODALITES D'EVALUATION		<p>Evaluation diagnostique, évaluations formative et sommative à partir de situations professionnelles</p>	
CERTIFICATION		<p>Dans le cadre de l'unité 2 associée aux modules 5, 6 et 7</p>	
Auteurs		<p>Groupe de travail national</p>	
Date de la version		<p>Février 2010</p>	

Module 9 : Etablir une démarche d'action en tenant compte de la personne, de son entourage et du contexte réglementaire
Code : (CRAN)

<u>DIPLOME</u>	Mention Complémentaire Aide à Domicile	DUREES
OBJECTIFS	Etablir une démarche d'action en tenant compte de la personne, de son entourage et du contexte réglementaire	
DUREE		112 heures
PUBLIC VISE	Tout public en première formation, ou titulaire d'un diplôme conformément à l'article 3 de l'arrêté du 10 septembre 2004 Salarié en formation continue	
PRE-REQUIS	Savoirs de base	
CONTENUS	<p><i>L'ensemble des contenus ci-dessous sera obligatoirement abordé à partir de situations qui développeront la communication avec l'usager, sa famille et les autres professionnels intervenants dans la situation</i></p>	
	<p>Séquence 1</p> <p>Mettre en œuvre une démarche d'action</p> <p>Code CRAN</p> <p>Mettre en œuvre une démarche d'action en prenant en compte l'environnement juridique, institutionnel et social des personnes (recueillir des données, identifier les besoins, établir un bilan de situation, proposer des solutions, planifier l'organisation, mettre en évidence les rôles de chacun)</p> <p>Projet quotidien, projet de vie</p> <p>C11,C12,C13, C14,C22 S15 : Méthodologie de l'intervention à domicile S13 : Le cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile S14 : Le cadre relationnel de l'aide à domicile S36 : Techniques de développement et de maintien de l'autonomie</p>	35 H
	<p>Séquence 2</p> <p>Cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile</p> <p>Code CRAN</p> <p>Inscrire ses activités dans le cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile</p> <p>Cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile Caractéristiques de la personnalité juridique Statut, mesures, services et institutions de la personne âgée</p> <p>C11,C12,C13, C14,C22</p> <p>S12 : L'environnement social des publics S13 : Le cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile</p>	21 H

MAJ :

	<p>Séquence 3</p> <p>Contexte juridique et social de l'enfant et de sa famille</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Intervenir en prenant en compte le contexte juridique et social de l'enfant et de sa famille</p> <p>Groupes familiaux, filiations Autorité parentale Protection des mineurs</p> <p>C11,C12,C13, C14,C22</p> <p>S12 : L'environnement social des publics S13 : Le cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile</p>	21 H
	<p>Séquence 4</p> <p>Cadre juridique de l'intervention auprès de malade ou personne en situation de handicap</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Coordonner son action avec les autres intervenants au domicile dans le cas d'intervention auprès d'une personne malade et/ou en situation de handicap</p> <p>Mesures et institutions de la personne malade Place dans la société, moyens de l'insertion, mesures et institutions en faveur des personnes en situation de handicap</p> <p>C11,C12,C13, C14,C22</p> <p>S12 : L'environnement social des publics S13 : Le cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile</p>	21 H
	<p>Séquence 5</p> <p>Droits et devoirs de l'aide à domicile</p> <p>Code CRAN</p>	<p>Exercer son activité en toute connaissance de ses droits et devoirs</p> <p>Notions de droit appliquées à la profession (branches du droit, caractéristiques légales du travail, droit d'expression, convention collective, ...)</p> <p>C11,C12,C13, C14</p> <p>S16 : Notions de droit appliquées au secteur professionnel S14.3 : La relation personne aidante-personne aidée</p>	14 H
MODALITES D'EVALUATION		Evaluation diagnostique, évaluations formative et sommative à partir de situations professionnelles	
CERTIFICATION		Dans le cadre de l'unité 3 associée au module 10 Epreuve ponctuelle orale – entretien de 45 minutes	
Auteurs		Groupe de travail national	
Date de la version		Février 2010	

Module 10 : Participer au développement et au maintien de l'autonomie et de la vie sociale
Code : (CRAN)

DIPLOME		Mention Complémentaire Aide à Domicile		DUREES
OBJECTIFS	Participer au développement et au maintien de l'autonomie et de la vie sociale			
DUREE				77 heures
PUBLIC VISE	Tout public en première formation, ou titulaire d'un diplôme conformément à l'article 3 de l'arrêté du 10 septembre 2004 Salarié en formation continue			
PRE-REQUIS	Module 9			
CONTENUS	Séquence 1 Animation, développement et maintien de l'autonomie et de la vie sociale Code CRAN	Proposer , choisir et mettre en œuvre des activités de loisirs permettant le développement, la restauration ou le maintien de l'autonomie et de la vie sociale Mise en place d'activités de jeux ou de loisirs et de maintien de la vie sociale pour différents âges et degré d'autonomie Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne Dépendance, aide à l'autonomie et relation personne aidante-personne aidée Notion de « bien traitance » C 44,C11,C12, C13, C14, C22, S36 : Techniques de développement et de maintien de l'autonomie, techniques d'animation S14.1 : La dépendance S14.2 : L'aide à l'autonomie S15.4 : Les problèmes éthiques et leurs implications relationnelles	63 h	
	Séquence 2 Accompagnement de fin de vie Code CRAN	Identifier et répondre aux besoins de la personne malade en fin de vie Manifestations de douleur, plainte corporelle Soins palliatifs, accompagnement de fin de vie Deuil C11,C12, C13 S14.4 L'accompagnement de fin de vie	14 h	
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation diagnostique, évaluations formative et sommative à partir de situations professionnelles			
CERTIFICATION	Dans le cadre de l'unité 3 associée au module 9 Epreuve ponctuelle orale – entretien de 45 minutes			
Auteurs	Groupe de travail national			
Date de la version	Février 2010			

MAJ :